

Questions-réponses

Mises à jour le 13 septembre 2023

Sommaire

[C’est quoi, la cité éducative ? 3](#_Toc114757799)

[Quel est l’objectif de la cité éducative ? 3](#_Toc114757800)

[La cité éducative, c’est qui ? 3](#_Toc114757801)

[Comment est né le projet de Chambéry ? 4](#_Toc114757802)

[Quels moyens pour la cité éducative ? 4](#_Toc114757803)

[La cité éducative et le programme de réussite éducative, c’est la même chose ? 5](#_Toc114757804)

[Je suis parent d’un enfant ou d’un jeune, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ? 5](#_Toc114757805)

[Je suis un écolier, collégien ou lycéen, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ? 6](#_Toc114757806)

[J’ai quitté le collège ou le lycée, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ? 6](#_Toc114757807)

[Je suis responsable associatif, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ? 6](#_Toc114757808)

[Je suis enseignant ou responsable d’un établissement scolaire, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ? 7](#_Toc114757809)

[J’ai un projet, la cité éducative peut le financer ? 7](#_Toc114757810)

[Comment mon projet est-il analysé ? 9](#_Toc114757811)

[J’aimerais participer, comment faire ? 9](#_Toc114757812)

[Contacts 10](#_Toc114757813)

# C’est quoi, la cité éducative ?

La cité éducative, c’est une démarche de coopération pour répondre collectivement aux défis éducatifs des enfants et des jeunes, de la naissance à l’insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

La cité éducative anime une communauté éducative, qui comprend les professionnels de l’éducation et de l’enseignement, les parents, les services de l’État, les collectivités, les travailleurs sociaux, les associations et les habitants des Hauts de Chambéry, du Biollay et de Bellevue.

# Quel est l’objectif de la cité éducative ?

A Chambéry, la cité éducative s’est donné quatre grands objectifs :

1. Faciliter l'engagement et la coopération des institutions, des associations, des jeunes et des parents dans la communauté éducative
2. Soutenir les parents dans leur rôle éducatif
3. Enrichir les parcours sportifs, culturels et numériques des enfants et des jeunes
4. Mutualiser les ressources pour des parcours sur mesure d’insertion socioprofessionnelle des jeunes

# La cité éducative, c’est qui ?

La cité éducative de Chambéry est pilotée par 6 institutions : l’Education nationale, la Préfecture de la Savoie, la mairie de Chambéry, la communauté d’agglomération Grand Chambéry, le Département de la Savoie et la Caisse d’allocations familiales de la Savoie.

La coordination de la Cité éducative est assurée par une équipe réunissant les trois principaux acteurs : principale du collège Côte Rousse pour le rectorat, délégué du préfet à la politique de la ville, directeur général adjoint et directrice éducation-enfance de la mairie de Chambéry. Ils sont appuyés par une cheffe de projet et un personnel de direction du collège.

Mais l’alliance de la cité éducative est bien plus large : elle intègre les parents, les partenaires associatifs et l’ensemble des professionnels intervenant dans la construction du parcours de l’enfant de 0 à 25 ans. Les enfants et les jeunes sont invités à participer aux groupes qui travaillent sur les différents enjeux de la cité éducative.

Au conseil municipal d’octobre 2022 sera créée une caisse des écoles qui portera le budget et les postes de la cité éducative. Les institutions pilotes de la cité éducative siègeront au sein de cette caisse des écoles. Les parents, les jeunes, les enseignants, les représentants des structures d’éducation populaire et toute personne compétente en matière éducative pourront contribuer à la vie de la caisse des écoles en adhérant et en participant à l’assemblée générale annuelle.

# Comment est né le projet de Chambéry ?

La Ville de Chambéry a souhaité répondre au 3ème appel à manifestations d’intérêt des cités éducatives, publié à l’été 2021, en cohérence avec son projet éducatif de territoire, l’axe éducatif du contrat de ville et les différentes feuilles de route du mandat (enfance, jeunesse, politique de la ville, démocratie, vie associative, ville inclusive, quartiers, culture, sport, prévention, santé…). La candidature a été travaillée avec les services de l’Education nationale, la Préfecture et Grand Chambéry. Le diagnostic s’est nourri des évaluations et groupes de travail mis en place dans le cadre du contrat de ville et du réseau d’éducation prioritaire. La nécessité de réfléchir et d’agir avec les parents est très vite apparue comme une évidence, de même que le besoin de renforcer les propositions pour les adolescents, en particulier sur les Hauts de Chambéry, où plusieurs structures associatives ont disparu ces dernières années.

Sans attendre la labellisation de la candidature chambérienne, communiquée en février 2022, les partenaires de la cité éducative ont pris l’habitude, dès l’automne 2021, de se rencontrer toutes les semaines pour affiner le projet de cité éducative, faire « culture commune » autour des enjeux éducatifs des quartiers et impliquer de nouveaux partenaires, notamment la Caisse d’Allocations Familiales et le Département de la Savoie.

# Quels moyens pour la cité éducative ?

L’agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) met en réseau les 200 cités éducatives en France et leur apporte l’appui d’experts, institutions, chercheurs, associations ou têtes de réseaux associatives.

L’ANCT et le ministère de l’éducation nationale soutiennent aussi financièrement la cité éducative de Chambéry : près de 1 100 000 euros sont mobilisés de 2022 à 2024, et un demi-poste de direction est affecté au collège Côte Rousse. La Ville de Chambéry, les crédits nationaux de la politique de la ville, la direction régionale des affaires culturelles, Grand Chambéry, le Département et la Caisse d’Allocations Familiales participent au financement de la cité éducative. D’autres partenaires (autres ministères, Région, fonds européens, fondations, etc.) seront sollicités pour pérenniser les actions expérimentés dans le cadre de la cité éducative.

Ces moyens financent des postes de coordination, d’animation pour la jeunesse, de soutien à la vie associative, des interventions dans les établissements scolaires et des projets construits par des groupes de travail thématiques, où professionnels et habitants réfléchissent ensemble aux meilleures réponses à apporter aux besoins des enfants, des jeunes et des parents des quartiers (voir la question : j’ai un projet).

A titre indicatif, la répartition des crédits nationaux de la cité éducative est la suivante : 360 000 euros pour mobiliser, former, coordonner les acteurs, soutenir les associations et évaluer les actions ; 260 000 euros pour soutenir les parents ; 470 000 euros pour renforcer l’offre pour les enfants et les jeunes. Cette répartition peut évoluer en fonction des besoins et des projets.

# La cité éducative et le programme de réussite éducative, c’est la même chose ?

Le programme de réussite éducative (ou PRE), jusqu’ici connu sous le nom de dispositif de réussite éducative (ou DIRED), fait désormais partie de la cité éducative. Le programme de réussite éducative intègre ainsi la caisse des écoles, qui sera créée au conseil municipal d’octobre 2022 pour porter la cité éducative.

Le programme de réussite éducative propose un accompagnement éducatif global aux enfants et adolescents les plus fragiles, construit sur mesure et mis en œuvre avec leurs parents et les acteurs éducatifs, médico-sociaux et de l’animation. Le PRE s’inscrit ainsi dans les objectifs de la cité éducative : soutenir les parents dans leur rôle éducatif et enrichir les parcours des enfants et des jeunes. Par son travail quotidien auprès des familles, l’équipe du PRE contribue à identifier des besoins et à proposer de nouvelles offres éducatives, sportives et culturelles, ainsi que de soutien à la parentalité, qui peuvent être expérimentées et financées par la cité éducative, au bénéfice de tous.

# Je suis parent d’un enfant ou d’un jeune, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ?

La cité éducative fait connaître les services publics ou associatifs qui vous aident en tant que parent et qui accompagnent vos enfants dans leur scolarité, leurs loisirs et leurs projets. La cité éducative facilite la relation avec ces services en proposant des temps conviviaux de découverte ou encore des interprètes pour faciliter la communication.

Le groupe « parentalité » de la cité éducative, auquel vous pouvez participer, s’occupe d’imaginer et d’expérimenter de nouveaux services pour les parents, par exemple des lieux d’accueil des parents avec leurs enfants, des lieux d’écoute des parents, des moments d’échange et d’entraide entre parents, des temps d’information, de formation et de débat. Vous ou vos enfants êtes les bienvenus pour participer à cette réflexion, mais aussi pour participer à la mise en œuvre des actions, en vous impliquant comme bénévole.

La cité éducative a également créé un fonds d’initiative pour les habitants. Vous voulez faire vivre votre école, mobiliser ou aider d'autres parents ? Ce fonds peut vous aider à organiser un événement, une sortie, une action, en prenant en charge une partie des frais.

# Je suis un écolier, collégien ou lycéen, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ?

La cité éducative renforce les propositions sportives, culturelles et numériques dans les quartiers des Hauts de Chambéry, du Biollay et de Bellevue. La cité éducative a par exemple permis de découvrir la montagne à la Féclaz, essayer des outils numériques avec le fablab de la Dynamo, profiter de nombreuses animations de rue, participer aux chantiers éco-citoyens dès 14 ans, tester de nouveaux sports…

Vous pouvez imaginer de nouvelles activités en les proposant aux CPE de vos établissements scolaires, à vos animateurs et éducateurs jeunesse, à vos éducateurs sportifs, à vos enseignants artistiques, etc. Nous vous associerons à des groupes de travail pour faire aboutir vos idées.

La cité éducative a également créé un fonds d’initiative pour les habitants. Vous voulez faire vivre votre école, mobiliser ou aider d'autres parents ? Ce fonds peut vous aider à organiser un événement, une sortie, une action, en prenant en charge une partie des frais.

# Je suis responsable associatif, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ?

Si l’association est située sur les Hauts de Chambéry, au Biollay ou à Bellevue, ou qu’elle intervient dans ces quartiers pour les enfants, les jeunes ou leurs parents, la cité éducative fait connaître ses actions et aide à mobiliser des bénévoles parmi les parents et les jeunes.

Les associations peuvent proposer des projets et coopérer pour offrir de nouveaux services (voir la question : j’ai un projet).

Leurs bénévoles et salariés peuvent bénéficier des formations qui sont proposées par la cité éducative (laïcité et valeurs de la République, égalité filles-garçons, compétences psychosociales, interculturalité, etc.).

La cité éducative peut aussi accompagner les responsables associatifs dans la gestion administrative, la recherche de financements, l'animation des réunions et la mobilisation des bénévoles.

# Je suis enseignant ou responsable d’un établissement scolaire, qu’est-ce que la cité peut faire pour moi ?

Le collège Côte Rousse, chef de file de la cité éducative, gère le fonds de la cité. Ce fonds, doté de 45 000 euros par an par le ministère de l’Education Nationale et le ministère chargé de la ville, finance des interventions sociales et éducatives en faveur des élèves et de leurs parents, dans les établissements suivants :

* Écoles La Pommeraie, Le Mollard, Les Combes, Madeleine Rebérioux, Pré de l’âne, La Grenouillère, Vert-Bois, Les Châtaigniers, Le Biollay, Bellevue, Haut Maché, Chantemerle
* Collèges Côte Rousse, Louise de Savoie et Jules Ferry
* Lycées Louis Armand, Vaugelas et Monge (et d’autres lycées scolarisant les jeunes des quartiers prioritaires, le cas échéant).

Les actions à financer dans ces établissements doivent s’inscrire dans les grands objectifs stratégiques de la cité (faciliter l’engagement et la coopération, soutenir les parents, enrichir les parcours des enfants et des jeunes, personnaliser les parcours d’insertion socio-professionnelle des jeunes).

Les établissements qui ne peuvent pas accéder au fonds de la cité, parce qu’ils ne sont pas situés dans les quartiers prioritaires ou parce qu’ils ne scolarisent pas d’enfants issus de ces quartiers, peuvent bénéficier du retour d’expérience sur les actions financées par la cité éducative. Les partenaires de la cité éducative peuvent chercher des pistes de financement pour étendre les actions de la cité éducative à d’autres quartiers.

# J’ai un projet, la cité éducative peut le financer ?

La grille suivante vous aide à vérifier si votre projet peut être éligible à un financement de la cité éducative. Si besoin, affinez-le pour qu’il coche tous les critères.

Contactez ensuite l’équipe projet de la cité éducative : contact@cde-chambery.fr et referenten.citeduc@ac-grenoble.fr

**Objectifs du projet**

[ ]  Le projet contribue à un ou plusieurs des objectifs de la cité éducative :

[ ]  faciliter les coopérations entre les membres de la communauté éducative

[ ]  faciliter l’engagement des jeunes et des parents dans la vie des associations et des institutions du champ éducatif (sport, culture, éducation populaire…)

[ ]  soutenir les parents dans la relation avec leurs enfants et sur les questions éducatives

[ ]  enrichir les parcours d’éducation et d’insertion des enfants et des jeunes (sport, culture, numérique, santé, citoyenneté, écologie…)

**Valeur ajoutée**

[ ]  Le projet répond à des besoins des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans ou des parents des quartiers prioritaires qui ne trouvent pas de réponse dans l’offre de service existante

ou :

[ ]  Le projet permet de renforcer un service qui répond à des besoins des enfants, des jeunes ou des parents des quartiers prioritaires

**Localisation des actions**

[ ]  Les actions se déroulent dans un ou plusieurs quartiers prioritaires

[ ]  Hauts de Chambéry

[ ]  Biollay

[ ]  Bellevue

ou :

[ ]  Les actions se déroulent en dehors des quartiers prioritaires mais le projet agit sur les freins qui limiteraient l’accès des habitants des quartiers prioritaires aux actions proposées

**Implication des enfants, des jeunes ou des parents**

[ ]  Des enfants, des jeunes ou des parents des quartiers prioritaires participent au projet d’une ou plusieurs façons :

[ ]  définition du projet (au sein de focus groupes, groupes de travail, panels d’usagers…)

[ ]  évaluation du projet

[ ]  mise en œuvre du projet (assurer des permanences, être relais d’information, former ses pairs, participer à l’animation ou l’organisation d’événements…)

**Partenariat**

[ ]  Le projet implique plusieurs établissements, associations, institutions ou entreprises compétents sur la thématique du projet, en particulier pour améliorer la continuité éducative entre école et temps libre ou pour faciliter le passage de la petite enfance à l’enfance, de l’enfance à l’adolescence ou de l’adolescence à l’âge adulte

**Valeurs de la république et laïcité**

[ ]  Le porteur de projet et l’ensemble de ses partenaires respectent les valeurs de la république et les principes de laïcité

[ ]  Le porteur de projet et l’ensemble de ses partenaires intègrent la question de l’égalité entre les femmes et les hommes

**Engagement du porteur de projet et de ses partenaires**

[ ]  Le porteur de projet et l’ensemble de ses partenaires engagent des ressources propres dans le projet (temps de travail de bénévoles ou de salariés et/ou moyens financiers)

# Comment mon projet est-il analysé ?

Si le projet est financé, les personnes qui le mettent en œuvre doivent suivre une formation préalable, des temps de supervision ou de coordination et participer à l’évaluation. Le projet est obligatoirement évalué par les enfants, les jeunes ou les parents qui bénéficient de l’action, et par d’autres membres de la communauté éducative. Son financement peut être renouvelé uniquement si l’évaluation est positive.

# J’aimerais participer, comment faire ?

L’agenda des réunions est publié dans les lettres d’informations de la cité éducative, téléchargeable sur le site internet [chambery.fr](https://www.chambery.fr/3704-chambery-cite-educative.htm). Si vous avez besoin d’une garde d’enfants pour participer à une réunion, signalez-le. Si vous avez besoin d’un interprète pour mieux comprendre la réunion et prendre la parole, ou d’un transport pour vous rendre à la réunion, demandez-le aussi ! Des solutions peuvent être trouvées pour faciliter la participation de tous.

Si vous n’avez pas le temps de participer aux réunions, vous pouvez partager vos idées et vos propositions avec des personnes-relais, qui parlent différentes langues du quartier.

# Contacts

Pour l’Education Nationale : Emmanuelle Carrance, 06 10 81 42 23, referenten.citeduc@ac-grenoble.fr

Pour les habitants, les associations, les institutions autres que l’Education Nationale : chef de projet en cours de recrutement. Dans l’attente, vous pouvez envoyer un mail à contact@cde-chambery.fr

Vous pouvez nous rencontrer au collège Côte Rousse, ou nous pouvons venir à votre rencontre.

Vous pouvez aussi contacter les parents élus à la caisse des écoles :

Wajih CHAABANE 06 70 25 62 94 Ecole primaire de Bellevue (parle arabe et anglais)

Karine DA ROCHA 06 43 65 41 91 Ecoles maternelle et élémentaire Chantemerle

Nawel EL GHABJI 07 69 97 24 40 Ecole Maternelle Chantemerle

Muhamed KQIKU 06 52 97 12 13 Ecole primaire du Biollay (parle albanais et turc)

Pierrick LANGUE 06 69 50 32 13 Conseil de quartier citoyen des Hauts de Chambéry

Hadidja MOHAMED 07 68 52 26 46 Ecole des Combes / Collège Côte Rousse

Florence ZAGAGNONI 06 16 27 77 69 Collège Côte Rousse / Lycée Vaugelas